

# L'AB en quête de réponses quant à l'avenir de la filière

Confrontée à une consommation en recul et à des prix sous pression, la filière bio a traversé une crise si importante que se pose aujourd'hui la question de son avenir en France. Sur le terrain, agriculteurs et scientifiques poursuivent leurs expérimentations afin de rendre la filière plus performante et résiliente. À l'horizon 2040, plusieurs scénarios se dessinent, du déclin du label bio à sa généralisation, révélant toute l'incertitude mais aussi tout le potentiel de l'agriculture biologique.



▲ La plateforme TAB (Techniques alternatives et biologiques), créée en 2011 à l'initiative de la chambre d'agriculture de la Drôme, s'étend sur une vingtaine d'hectares à Étoile-sur-Rhône.

Depuis plus de dix ans, à Étoile-sur-Rhône (Drôme), la plateforme TAB (Techniques alternatives et biologiques) explore différentes solutions pour rendre l'agriculture biologique plus performante et résiliente. Entre agroforesterie, biodiversité et innovations techniques, elle se présente comme un lieu de référence et de partage, un outil au service des agriculteurs. Créée en 2011 à l'initiative de la chambre d'agriculture de la Drôme, la ferme expérimentale s'étend sur une vingtaine d'hectares. Son ambition : produire des références techniques solides en agriculture biologique et les diffuser auprès des agriculteurs. « Nous conduisons des expérimentations pour créer de la connaissance, à mettre en œuvre directement sur les exploitations. Notre approche est fondée sur les conditions réelles d'une agriculture biologique », explique Clément Bardon, responsable de la plateforme. Cette dernière a pour but de trouver des solutions à un large spectre de problématiques, notamment l'agroforesterie, la gestion des adventices, l'intégration de la biodiversité et la résilience face au changement climatique. L'agroforesterie occupe une place centrale dans les expérimentations, en ce qui concerne les effets positifs ou négatifs de l'implantation d'arbres au sein des cultures. « Beaucoup de références viennent des zones tropicales. Nous cherchons à savoir, concrètement, dans quels cas l'ombrage crée un microclimat favorable et dans quels cas il pénalise les rendements. Par exemple, les vignes bénéficient de l'ombre, tandis que les céréales sont plus sensibles au manque de lumière », précise Clément Bardon. Les expérimentations concernent principalement « le blé tendre, le maïs, le soja, le colza, les pois et le sorgho. En arboriculture, nous travaillons essentiellement sur pêches et abricots. Nous faisons aussi du maraîchage, avec de l'ail, des carottes », relate-t-il. La plateforme effectue également des



▲ Clément Bardon, responsable de la plateforme Techniques alternatives et biologiques (TAB).

essais sur les plantes aromatiques et médicinales (PAM).

## Biodiversité et transfert des connaissances

La plateforme TAB s'intéresse également à l'intégration de la biodiversité au sein des systèmes agricoles. Nichoirs, haies, bandes fleuries ou gîtes à chauves-souris sont installés puis évalués, afin de mesurer leur impact sur la présence d'auxiliaires et sur le contrôle des bioagresseurs. L'objectif réside in fine dans l'identification des aménagements les plus efficaces pour concilier production et intérêt d'un écosystème riche et équilibré. Chaque année, entre 1 000 et 1 500 visiteurs (agriculteurs, étudiants, élus, responsables agricoles) viennent découvrir les expérimentations. La plateforme est ainsi un espace de production scientifique mais également un lieu de pédagogie et de partage de données. Les résultats sont partagés en continu, via des publications, des journées techniques ou les réseaux nationaux de recherche. Cette proximité avec le terrain est essentielle, souligne Clément Bardon : « Nous faisons de la recherche appliquée, confrontée aux mêmes contraintes que celles des agricul-

Charlotte Bayon

**PROJECTIONS /** Le centre d'études et de prospectives du ministère de l'Agriculture a publié, mi-août, une étude sur l'agriculture biologique à l'horizon 2040. Plusieurs scénarios y sont présentés, certains évoquant une possible marginalisation du bio.

## L'avenir de l'agriculture biologique décrypté en quatre scénarios

Selon l'étude du ministère, réalisée avec le concours du Ceresco et du Credoc\*, les surfaces en conversion diminuent depuis 2021. Si bien qu'en 2023, l'agriculture biologique française représentait 14 % des exploitations, 19 % des emplois agricoles, 10,4 % de la surface agricole utilisée et 6 % des ventes alimentaires. Dans ce contexte, les experts décrivent « des trajectoires d'évolution volontairement contrastées, du plus pessimiste au plus optimiste, à travers quatre scénarios.

### Le plus défavorable : la fin du label bio ?

Dans le premier scénario, le bio est sacrifié au profit de la croissance économique dans un environnement mondialisé où la compétition fait rage. La déstabilisation des marchés « accroît les tensions sociales, la précarité alimentaire et met à mal une agriculture conventionnelle trop dépendante des intrants agricoles à la disponibilité incertaine ». Les agriculteurs en bio, bien que devenus « des référents techniques de premier plan », peinent à se différencier. L'étude pronostique une fin du label bio européen à l'horizon 2040 et l'émergence de « nouveaux cahiers des charges bio non

harmonisés nationalement, dont certains plus souples que les versions actuelles ». Dans le second scénario, « la multiplication des crises liées au changement climatique engendre une prise de conscience des enjeux environnementaux ». L'application des accords internationaux et l'engagement d'acteurs privés favoriseraient l'essor de produits de 3<sup>e</sup> voie, comme les produits de haute valeur environnementale (HVE), « permettant de revendiquer une plus-value environnementale, tout en limitant les surcoûts de production ». En 2040, le bio représenterait moins de 3 % des dépenses alimentaires des ménages (contre 5,6 % en 2023). « Seule une petite frange d'agriculteurs bio se maintient, portée par un noyau dur de consommateurs », notent les experts.

### L'entre-deux : « un standard bio allégé »

Le troisième scénario décrit un « standard bio allégé pour un secteur compétitif et généralisé », basé sur un accord international conclu en 2032 sur « la préservation des ressources, le climat, la biodiversité, la protection des sols, tout en exploitant les opportunités économiques de la transition écologique ». L'agriculture biologique devient « une

référence pour la production agricole » et s'inscrit dans un nouveau Green Deal prévoyant la sortie des phytosanitaires d'ici 2040. Pour rentabiliser les filières, le gouvernement inciterait à réduire les gammes, augmenter les volumes et développer des contrats tripartites. Les produits bio atteindraient alors « 30 % de parts de marché en France, dans le secteur alimentaire, essentiellement dans la consommation à domicile et en restauration collective ».

### Le plus favorable : 25 % de produits bio dans les commerces alimentaires

Le quatrième scénario imagine une Union européenne redirigeant « ses échanges commerciaux uniquement vers les pays partageant les mêmes préoccupations et standards de production » et au sein de laquelle « une réduction de la consommation de viande est prônée ». Le bio devient « progressivement la norme à atteindre en matière de production agricole », même si « des itinéraires non biologiques sont autorisés, tolérés mais sanctionnés ». Ce scénario prévoit une loi Egalim 5 imposant « un taux de présence des produits



▲ Les experts souhaitent que les politiques publiques favorisent le maintien de l'agriculture biologique.

bio dans les commerces alimentaires [25 % en 2035] et la création d'un Nutriscore applicable à tous les aliments à l'échelle européenne ». La part du bio dans le budget des ménages pourrait atteindre 25 % en 2040 contre 13 % actuellement. L'agriculture conventionnelle resterait « majoritaire en 2040 mais en forte régression et économiquement moins attractive ». Il est fort probable que l'avenir ne reprenne aucun de ces scénarios, tant les inconnues géopo-

litiques restent nombreuses. En tout état de cause, les experts souhaitent que les politiques publiques favorisent le maintien de l'agriculture biologique. Les allégations de santé liées à l'agriculture biologique pourraient aussi jouer un rôle important dans son développement, estime en substance l'étude du ministère. ■

Christophe Soulard et L.R

\*Ceresco : société de conseil agricole et agroalimentaire, Lyon.  
Credoc : Centre de recherche sur les conditions de vie.



▲ En 2023, l'agriculture biologique française représentait 14 % des exploitations, 19 % des emplois agricoles, 10,4 % de la surface agricole utilisée et 6 % des ventes alimentaires.

**TROIS QUESTIONS À /** Président de la commission bio de la FRSEA Auvergne-Rhône-Alpes et agriculteur spécialisé en polyculture-élevage dans la Drôme, Jordan Magnét revient sur la crise qui a secoué la filière bio ces dernières années.

## « La filière bio a connu une seule crise depuis la création du label en 1985 »

### Comment interprétez-vous les différentes baisses de subventions annoncées par le ministère de l'Agriculture, en mai dernier ?

Jordan Magnét : « Nous avons été surpris par cette annonce survenue à la veille de l'anniversaire des 40 ans du label bio et qui concerne une réduction du budget alloué à l'Agence bio d'un montant de 15 millions d'euros. Le ministère a voulu réaliser des économies, mais cet arbitrage politique est mal tombé. Début 2025, le marché de l'agriculture bio semblait repartir, puisque les nombreuses déconversions ont fait baisser les surfaces, avec comme résultat, une offre plus équilibrée. »

### Quelles leçons tirez-vous de la crise économique survenue ces dernières années ?

J. M. : « La filière bio française a connu une seule crise depuis la création du label en 1985. Il aura donc fallu une pandémie mondiale et un conflit aux portes de l'Europe, entre l'Ukraine et la Russie, pour qu'elle connaisse sa première crise. Cette dernière a été difficile, mais elle a permis de dresser un état des lieux de la filière. En début d'année, l'Agence bio a démontré que la consommation de produits issus de l'agriculture biologique venait quasiment

seulement de l'acte d'achat direct lors des courses. Il n'existe aucun autre marché, bien que la loi Egalim nous ait promis davantage d'implication des collectivités territoriales. Sans parler des restaurants et de la restauration hors domicile, qui travaillent très peu avec l'agriculture biologique. Cette filière dépend donc principalement du pouvoir d'achat des consommateurs. Finalement, la loi Egalim arrive presque trop tard, puisque cela fait des années que l'objectif de surfaces agricoles produites en bio en France est poursuivi, sans que la demande n'ait été structurée. Mon analyse est que nous retrouvons davantage de consommateurs de produits bio en circuit de vente directe. Ce mode de commercialisation est, certes, plus complexe à suivre, mais c'est incontestablement celui qui fait vivre le pourcentage le plus élevé d'agriculteurs convertis en agriculture biologique. »

### En tant qu'agriculteur bio, comment ces observations ont-elles influencé le fonctionnement de votre exploitation ?

J. M. : « L'exploitation, située à Soyans dans la Drôme, compte 200 poules pondeuses, un cheptel d'une centaine de brebis, ainsi que des cochons,

avec un objectif de 60 abattages par an. À cela, s'ajoutent 40 hectares labourables, composés de légumineuses à consommation humaine, de blé destiné à la consommation animale, que je peux également passer en farine, si besoin, d'orge et enfin de maïs. Pour les céréales, mes excédents partent en coopérative et je commence à développer un atelier pour les agneaux. J'ai également deux marchés par semaine. Le reste part dans un magasin de producteurs, géré par un collectif d'éleveurs. Nous allons également ouvrir une boucherie avec deux autres éleveurs, afin de fournir la communauté de communes de Val de Drôme et d'avoir un autre point de vente. La collectivité nous facilite l'accès à un local via un bail emphytéotique. Les travaux sont à notre charge, avec un financement de la Région à hauteur de 30 à 35 %. Pour ma part, je me situe dans un entre-deux complexe. Avec ma compagne, nous sommes sur une petite exploitation avec comme seule salariée, une bergère, ainsi que des chiens de protection. Acheter un tracteur est actuellement impossible, puisqu'il faudrait 50 à 60 ha pour le rentabiliser. Nous allons, en revanche, rouvrir le restaurant de ma mère sous la forme d'une ferme-auberge. Pour l'instant, nous préférons avoir

### ÉVÉNEMENT / Tech&Bio de retour pour une 10<sup>e</sup> édition



La 10<sup>e</sup> édition du Salon Tech&Bio se tiendra les 24 et 25 septembre prochains à Bourg-lès-Valence (Drôme). Depuis 2007, Tech&Bio fédère agriculteurs, chercheurs, collectivités et citoyens autour de problématiques telles que le changement climatique, la transition agroécologique ou encore la gestion de l'eau, pour davantage de résilience et de durabilité. L'édition de 2025 prévoit plus de 375 exposants, 70 conférences et 120 démonstrations. Ce sont plus de 20 000 visiteurs qui y sont attendus, dont une douzaine de délégations internationales. Tech&Bio s'affirme comme une plateforme incontournable de dialogue entre les différentes agricultures. Pour sa 10<sup>e</sup> édition, l'événement prévoit de revenir sur les grands moments et innovations qui ont marqué son histoire, tout en proposant les temps forts traditionnels qui permettront rencontres et échanges entre les acteurs des différentes filières. Le Salon remettra également le prix « Les Éclaireurs » visant à récompenser des agriculteurs bio qui, par leurs pratiques innovantes, contribuent à la transformation de l'agriculture vers des modèles plus durables et apportent des solutions concrètes aux défis actuels. ■

C.B.



▲ Installé en polyculture-élevage sur la commune de Soyans (Drôme), Jordan Magnét reste optimiste quant à l'avenir de la filière bio.

de la valorisation et augmenter notre cheptel, plutôt que de nous agrandir et prendre le risque que le matériel ne soit plus adapté. » ■

Propos recueillis par Lara Rochon